



3ème Tour

SAMEDI 8 DÉCEMBRE 2018 - 18h

1	FC St Georges sur Eure (Dép.)	/	USM Montargis (R1)
2	C' Chartres F. (R1)	/	SMOC St Jean Braye (R2)
3	Vineuil SF (R2)	/	US Beaune la Rolande (Dép.)
4	ASC Port. Blois (Dép.)	/	Joué les Tours FCT (Dép.) ou AS St Gervais la Forêt (R2)
5	FC Drouais (R1)	/	FA St Symphorien Tours (R2)
6	US St Pierre des Corps (R2)	/	US Le Poinçonnet (R2)
7	Bourges Foot (R2) ou FC Déols (R2)	/	USM Saran (R1)
8	US Chitenay Cellettes (R2)	/	Tours FC (R1)
9	ENTENTE Chanceaux Monnaie (R2)	/	US St Maur (Dép.)
10	FC Ouest Tourangeau 37 (Dép.)	/	US Orléans Loiret F. (R1)

6 Clubs exempts : Les clubs ayant participé au 5ème tour de la Coupe Gambardella Crédit Agricole.

Le club "recevant" non doté d'un terrain avec éclairage homologué jouera la rencontre le dimanche 9 décembre 2018 à 14h30.

De plus, si ce club reçoit également en Coupe du Centre-Val de Loire, la rencontre U18 se jouera en lever de rideau à 11h45.

Les clubs peuvent modifier l'horaire de la rencontre en effectuant une "demande de modification" par Footclubs.

8èmes de finale

SAMEDI 22 DÉCEMBRE 2018 - 18h

1	C' Chartres F. (R1) ou SMOC St Jean Braye (R2)	/	ASC Port. Blois (Dép.) ou Joué les Tours FCT (Dép.) ou AS St Gervais la Forêt (R2)
2	Vineuil SF (R2) ou US Beaune la Rolande (Dép.)	/	J3S Amilly (R2)
3	FC Drouais (R1) ou FA St Symphorien Tours (R2)	/	FC St Georges sur Eure (Dép.) ou USM Montargis (R1)
4	Blois Foot 41 (R2)	/	SO Romorantin (R1)
5	ENTENTE Chanceaux Monnaie (R2) ou US St Maur (Dép.)	/	Bourges Foot (R2) ou FC Déols (R2) ou USM Saran (R1)
6	US St Pierre des Corps (R2) ou US Le Poinçonnet (R2)	/	Bourges 18 (R1)
7	Avoine O. Chinon Cinais (R2)	/	US Chambray (R1)
8	US Chitenay Cellettes (R2) ou Tours FC (R1)	/	FC Ouest Tourangeau 37 (Dép.) ou US Orléans Loiret F. (R1)

Le club "recevant" non doté d'un terrain avec éclairage homologué jouera la rencontre le samedi 22 décembre 2018 à 14h30.

Les clubs peuvent modifier la date ou l'horaire de la rencontre en effectuant une "demande de modification" par Footclubs.

Prochain tirage : Jeudi 24 janvier 2018 avec remise des équipements

1/4 de finale : Dimanche 2 février 2019